

RÈGLEMENT DU TOURNOI

-  Le juge arbitre principal sera Céline Fondanèche assistée par Sébastien Margueritat en tant que juge arbitre adjoint. Leurs décisions seront sans appel.
-  Le numéro d'autorisation du tournoi est : **En cours d'autorisation**
-  Les règles applicables le jour du tournoi sont celles édictées par la FFBaD.
-  Tout joueur devra pouvoir présenter une pièce d'identité le jour de la compétition à la table de marque.
-  Le tournoi est ouvert aux joueurs classés de NC à N2 en double et mixte.
-  Le regroupement des catégories se fera après réception de toutes les inscriptions de chaque joueur. Nous répartirons ensuite au mieux le nombre de paires pour faire des tableaux les plus homogènes possibles (CPPH).
-  Les joueurs peuvent s'inscrire sur deux tableaux. Le montant des engagements est de 14€ pour un tableau et 19€ pour deux tableaux (2€ reversés à la FFBaD).
-  Le nombre maximum de joueurs est fixé à 300 environ et les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée, avec le règlement, le cachet de la poste faisant foi.
-  Seuls les jeunes à partir de la catégorie «Cadets» pourront s'inscrire au tournoi sauf cas particulier si le classement le justifie.
-  Il est absolument nécessaire que les mineurs soient placés sous la responsabilité d'un adulte responsable pendant toute la durée du tournoi.
-  Les horaires indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigne après le deuxième appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge-arbitre et le comité d'organisation.
-  Les matchs sont en auto-arbitrage. Les finales pourront être arbitrées en accord avec le juge arbitre. Un arbitre peut être demandé par les joueurs pour un match si cette demande est justifiée.
-  Il y aura 2 sortants par poule puis progression par élimination directe.
-  Dans une même paire, le CPPH du mieux classé des deux joueurs ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé (Règlement Général des Compétitions de la FFBaD). Ex : P12/D7 ou P11/D7
-  Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou incidents.
-  Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
-  Tout joueur devra se présenter à l'accueil dès son arrivée au moins 30mn avant le début de son premier match.
-  Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur sera exigée sur les terrains.
-  Les règles de jeu sont celles édictées par la FFBaD. Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence auprès des JA dans un délai de 5 jours maximum.
-  Aucun remboursement des droits d'inscriptions ne pourra être demandé après la date du tirage au sort si forfait non justifié.
-  Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
-  La compétition aura lieu les 29 février et 1 mars 2020. La date limite d'inscription est le 21 février 2020 inclus.
-  Les classements pris en compte seront ceux entrés en vigueur J-14 avant la compétition. Toutefois si les tableaux sont complets avant cette date, les inscriptions seront arrêtées.
-  Le logiciel utilisé pour confectionner les tableaux et gérer la compétition est BadPlus.
-  Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond) sera compté faute au service. Tout volant touchant la structure sera compté let au service et faute en jeu.
-  Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués par la FFBaD. En cas de désaccord, les volants officiels seront les BABOLAT N°2. Ils seront en vente sur le tournoi.
-  Tout joueur désirant s'absenter du tournoi devra avertir la table de marque ainsi qu'un des deux JA.
-  Il est impératif que les joueurs restent dans la salle jusqu'à l'affichage des tableaux finaux.
-  Le règlement sera affiché dans la salle à proximité de la table de marque ou du tableau d'affichage.
-  Toute participation au tournoi applique l'adoption de tous les articles de ce règlement.